



S'ENGAGE A VOS COTÉS

GUIDE PRATIQUE

pour un événement durable



“CONTRIBUONS ENSEMBLE AU DÉVELOPPEMENT D'UN ÉCOSYSTÈME PLUS ÉQUITABLE ET PLUS DURABLE POUR TOUS LES ACTEURS DU MICE.”

QUI SOMMES-NOUS ?

L'AGENCE FRANÇAISE DE RÉFÉRENCE EN CONSEIL ET ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS PROFESSIONNELS DEPUIS 2004 !

Agence engagée dans la filière du MICE, nous accompagnons les entreprises dans la recherche de lieux et de prestataires pour l'organisation de leurs événements.

IME a pour mission de **coconstruire un écosystème plus équitable et plus durable** pour pérenniser l'excellence de la filière événementielle. Pour incarner cette mission, l'humain est au cœur de nos échanges et l'agilité motive nos innovations.

Nos experts s'adaptent à tous types de besoins MICE et construisent avec vous votre événement sur-mesure grâce notre catalogue de plus de 20 000 prestataires en France.



Comment ça marche ?

- 1 Envoyez-nous votre cahier des charges.
- 2 Un conseiller événementiel vous rappelle dans l'heure.
- 3 Recevez des recommandations ciblées et propositions chiffrées sous 48h.

Nous sommes convaincus que les événements professionnels peuvent avoir un **impact positif** sur notre monde en respectant les principes du développement durable. Aujourd'hui notre mission va plus loin et témoigne de notre volonté d'impliquer toutes les parties prenantes dans notre **démarche responsable**.

En travaillant avec nous, vous renforcez l'image de votre entreprise en tant que marque responsable, engagée dans la préservation de l'environnement et le bien-être de tous.

IME EN QUELQUES CHIFFRES



20 ans d'expertise.



plus de 6 000 événements par an, partout en France.



98,2% de clients satisfaits en 2023.



50 collaborateurs engagés.

Pour en savoir plus sur nos services et notre approche responsable ou nous envoyer votre futur projet.



Contactez-nous

A bientôt
L'équipe IME.

Sommaire

PRÉAMBULE.....	04
L'ÉVÉNEMENT ÉCO-RESPONSABLE	05
VOYAGER DURABLE	07
LEXIQUE	08
CHOISIR UN LABEL GÉNÉRAL	10
BCorp	11
Engagé RSE	12
ISO 14001	13
Lucie 26000	14
CHOISIR UN HÉBERGEMENT ÉCO-RESPONSABLE	15
Clef Verte	16
Écolabel Européen	17
Éthic Étapes	18
Green Globe	19
Impact Environnemental	20
NF Environnement	21
CHOISIR UN RESTAURANT LOCAVORE	22
Bon pour le Climat	23
Écotable	24
Étoile Verte MICHELIN	25
FiG	26
Green Food	27
CHOISIR UNE DESTINATION DURABLE	28
Destination Innovante et Durable	29
Destination pour tous	30
GDS Index	31
Flocon Vert	32
Green Destination	33
Passeport Vert	34
LES NORMES & LABELS DÉDIÉS AUX ÉVÉNEMENTS	35
LEAD	36
ISO 20121	37
L'événement éco-engagé	38
CHOISIR UNE DÉMARCHE SPÉCIFIQUE	39
Divertissement Durable	40
Qualité Tourisme	41
Réseau GESAT	42
Tourisme & Handicap	43
ANNEXE : ACRONYMES	44

Préambule

À mesure que notre monde évolue, les initiatives en faveur du développement durable redéfinissent les normes de l'événementiel. Nous ne sommes pas toujours pleinement conscients des impacts qu'un événement peut engendrer, que ce soit sur la société, l'économie, ou l'environnement. Cependant, il est tout à fait possible d'agir de manière à minimiser les répercussions négatives sur l'environnement et à favoriser des effets positifs sur la société et l'économie.

L'organisation d'événement durable est fortement appréciée pour l'impulsion qu'elle donne, tant sur l'adoption de moyens responsables et respectueux de l'environnement que sur l'intégration de bonnes pratiques adaptées au lieu, aux participants, et à la gestion globale des événements. On soulignera, par exemple, l'importance de promouvoir une équité sociale en offrant un accès au plus grand nombre. Cela peut également impliquer de privilégier les fournisseurs proposant des produits biologiques et locaux provenant de circuits courts.

Les retombées positives peuvent être multiples :

- Répondre aux enjeux écologiques, sociaux et environnementaux.
- Engager vos collaborateurs, les inspirer et les rassembler.
- Propager une image de marque positive pour votre entreprise...

Qu'est ce qu'un événement éco-responsable ?

Un événement éco-responsable est une manifestation qui intègre les principes du développement durable dans son organisation. L'objectif est de minimiser les impacts négatifs sur l'environnement et la société, tout en renforçant de manière équilibrée les retombées économiques locales à toutes les étapes de l'organisation. Un événement éco-responsable s'engage également dans une évaluation des impacts pour élaborer une stratégie d'amélioration continue.

Ce guide pratique a pour objectif de vous aider dans vos choix. Il propose des conseils pour la mise en œuvre des bonnes pratiques nécessaires à la conception d'un événement plus durable, ainsi que des éclairages pour une meilleure compréhension des diverses démarches responsables, telles que les labels, certifications, normes, etc.

Bien que leur pluralité puisse parfois brouiller la compréhension des enjeux qui se cachent derrière, nous avons sélectionné les démarches les plus couramment utilisées dans l'industrie du Tourisme et du MICE, recommandées par des organismes reconnus tels que l'ADEME. Des fiches explicatives vous permettent de comprendre rapidement les enjeux de chaque label et la couverture de leurs aspects respectifs. Notre plateforme **IME Finder** vous permet de retrouver l'essentiel des démarches présenter dans ce guide en utilisant le filtre "Démarche responsable".

 La transition vers un événementiel durable est un engagement progressif que nous vous invitons à entreprendre avec nous. Ensemble, construisons un écosystème MICE plus équitable et plus durable, au bénéfice de tous les acteurs impliqués.

Les clés pour un événement éco-responsable

1. Le choix du lieu

Le choix du lieu pour l'organisation d'un événement d'entreprise est toujours l'un des premiers critères pris en compte. La présence d'une **politique de durabilité** constitue un élément essentiel dans le processus de sélection du lieu. Les sites qui ont intégré des mesures durables ou environnementales dans leur politique de gestion devraient naturellement être favorisés.

Idéalement, il est préférable d'opter pour un site doté d'un système de gestion environnementale ou sociale, bien que cela puisse parfois être difficile à déterminer. Si vous n'êtes pas à l'aise avec tous les paramètres de l'éco-responsabilité, vous pouvez vous référer aux labels ou certifications reconnus présentés dans ce guide pour obtenir une meilleure compréhension.

Les transports et déplacements constituent la **principale source d'impacts environnementaux** lors d'un événement. Afin de minimiser cet impact, optez pour des lieux facilement accessibles.

Les bonnes questions à se poser :

- Le développement durable est-il au cœur de l'ADN du lieu de réception ?
- Est-il en phase avec vos valeurs et vos enjeux ?
- Est-il accessible en transport en commun (train, bus, métro, tramway) ?
- Comment gère-t-il sa consommation énergétique et quelle est sa politique de tri des déchets ?
- Est-il labellisé ou certifié pour sa performance environnementale et/ou sociétal ?

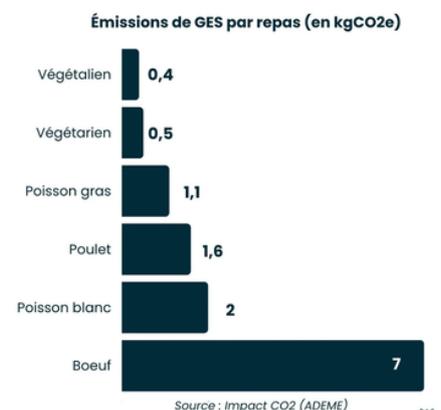
2. Le choix de la restauration

La réduction de l'empreinte carbone de votre événement passe également par des choix responsables en ce qui concerne les repas sur place. Privilégiez **une consommation locale en optant pour des produits bio et de saison**. Pensez à inclure des options de menus végétariens, qui jouent un rôle significatif dans la réduction de l'empreinte carbone de vos repas.

Si vous faites appel à un traiteur, il est également pertinent de vous informer sur sa politique RSE.

Les bonnes questions à se poser :

- Le traiteur privilégie-t-il les circuits courts ?
- Les produits sont-ils de saison ?
- Quelle politique a-t-il mise en place pour la gestion des surplus et du tri sélectif ?
- A-t-il réalisé un bilan carbone pour mesurer l'empreinte de ses activités ?
- Un traiteur ESAT pourrait-il répondre à mon besoin ?



3. Une communication et une promotion responsable

Il semble aujourd'hui improbable d'organiser des événements sans communiquer efficacement auprès de votre public cible. Heureusement, cette communication peut être réalisée en **limitant l'empreinte carbone**. Il est crucial de comprendre que la réduction de votre impact ne débute pas le jour de l'événement, mais bien avant. Intégrer une démarche RSE dans votre communication dès le départ est essentiel.

Les bonnes questions à se poser :

- La diffusion de documents imprimés est-elle raisonnable ?
- La promotion est-elle bien adaptée ?
- La communication est-elle allégée dans vos supports avec seulement l'essentiel ?
- Les badges sont-ils recyclables ?
- La signalétique est-elle écoconçue et réutilisable ?

4. Des activités alignées à vos valeurs

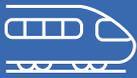
Les Team-building sont un beau moment de cohésion et de partage entre les collaborateurs mais c'est aussi une opportunité exceptionnelle de sensibiliser vos collaborateurs au développement durable. Vous pouvez choisir des **activités en liant avec vos objectifs** et qui permettent de maximiser l'impact et l'influence de ces connaissances pour les inciter à agir dans leur quotidien tout en passant un bon moment. Il existe aujourd'hui de nombreuses activités de cohésion éco-responsables et solidaires. Grâce à son catalogue exhaustif, IME peut vous proposer des solutions ludiques et conviviales axées sur la thématique RSE.

Quelques idées de team-building RSE :

- L'incontournable Fresque du Climat
- Clean Walk zéro déchet
- Conception de prothèses de mains fonctionnelles pour les habitants des pays en développement
- Chasse au trésor RSE
- Découverte de la permaculture
- Donner une seconde vie au plastique en créant des objets variés

5. Des goodies qui respectent l'environnement et les hommes

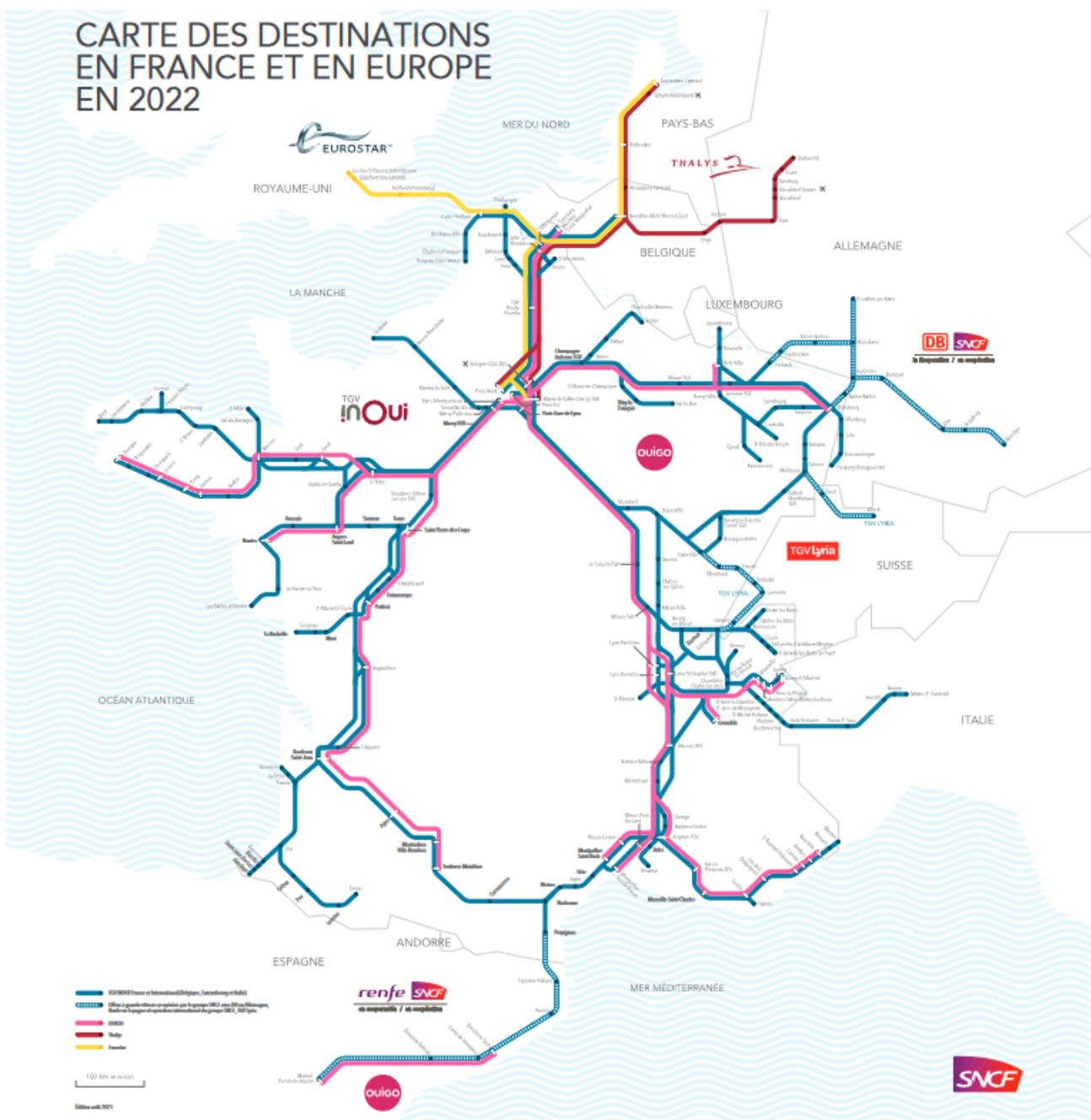
Face aux défis du développement durable et à l'importance croissante des achats responsables, il est aujourd'hui essentiel de revoir notre relation avec les produits et services que nous consommons. Selon la définition de l'ADEME, la consommation responsable consiste à **"choisir ses biens de consommation en fonction de ses besoins et de leurs impacts sur l'environnement"**. Pour que votre événement s'inscrive véritablement dans une démarche responsable, privilégiez des cadeaux promotionnels un peu plus onéreux mais ayant un impact plus significatif, conçus dans le respect d'une charte écologique et éthique. Les participants seront sensibles à un objet qui a déjà une histoire dans sa conception, transformant ainsi l'objet en un véritable cadeau plutôt qu'un simple gadget.



Le train, l'un des moyens de transport longue distance les plus décarbonnés

Le transport ferroviaire se distingue en tant que moyen de déplacement générant le moins de Co2, représentant seulement **1,2% des émissions de gaz à effet de serre** liées au transport à l'échelle mondiale et 9% du fret International. Cette faible empreinte carbone s'explique en grande partie par la capacité élevée de transport de passagers sur un même itinéraire, ce qui entraîne une réduction proportionnelle des émissions par personne. Selon l'ADEME, le niveau de pollution associé aux voyages en train est estimé entre 32 et 50 fois inférieur à celui des voyages en voiture, et entre 23 et 80 fois inférieur à celui des voyages en avion.

Pour vous guider, le site [Chronotrains](https://www.chronotrains.com) vous permet de visualiser jusqu'où vous pouvez voyager depuis chaque gare en Europe en moins de 8 heures.



Comprendre les différents termes utilisés

Dans le langage de tous les jours, on utilise souvent le terme "label" pour regrouper toutes les procédures de labellisation. Cependant, il existe une diversité de termes comme norme, certification, marque, charte, et bien d'autres pour décrire ces différentes approches. Pour mieux les comprendre, ATD (Acteurs du tourisme durable) et ADN Tourisme proposent les définitions suivantes.

Norme

Une norme est un document établi par consensus et approuvé par un organisme reconnu, qui fournit :

- Pour des usages communs et répétés des règles, des lignes directrices ou des caractéristiques,
- Pour des activités ou leurs résultats garantissant un niveau d'ordre optimal dans un contexte donné

La norme doit impérativement lister les méthodes pour reproduire un produit ou un service et être reconnue par les professionnels du milieu concerné. Les établissements qui rédigent les normes sont appelés organisme de normalisation. A l'International, il s'agit de l'International Organization for Standardization (ISO) dont l'Association Française de Normalisation (AFNOR) est membre. La norme n'est pas un règlement, elle est majoritairement d'application volontaire et une minorité est obligatoire. Une norme n'est pas obligatoirement certifiable. Ainsi, sur les quelques 60 000 normes ISO, seules 3% ont des décrets d'application d'état (certification). Les normes ISO finissant par les chiffres 1, 2, 3, 4 ou 5 sont certifiables et celles finissant par 6, 7, 8, 9 ou 0 ne le sont pas.

Certification

La certification est une procédure par laquelle une tierce partie donne une assurance écrite qu'un produit, un processus ou un service est conforme à des exigences spécifiques (référentiel de critères). Elle est délivrée par des organismes certificateurs indépendants ainsi que des pouvoirs publics. La conformité peut parfois être valorisée par l'octroi du droit d'usage d'une marque de garantie.

Label

Le terme de « label » est un emprunt à l'anglais "label", signifiant marque/étiquette. Outre la promotion, la version française y ajoute toutefois une notion de qualité et de garantie dans le processus de production ou de servuction. « Le label doit être réservé à des dispositifs visant à offrir à leurs cibles une garantie objective de conformité à des caractéristiques établies dans un référentiel ou cahier des charges ». Un label est constitué de trois critères :

- Un usage collectif,
- Un dispositif de candidature et de sélection (référentiel) associé à un signe (dite marque de garantie),
- Une promesse de garantie.

Un label se base sur une candidature volontaire de l'entité qui souhaite en bénéficier et est évalué par une entité indépendante. Si les critères fixés dans un cahier des charges sont respectés, alors la candidature est validée et « une marque [de garantie] vient matérialiser l'attribution [du label] afin de rendre visibles et identifiables les produits et services qui en bénéficient ». La marque n'est donc que la partie visible d'une démarche. Un label peut être créé et géré par un organisme professionnel privé ou par des autorités publiques, auquel cas il a pour finalité l'intérêt général. Enfin, par son caractère volontaire, le label peut parfois venir en complément d'un socle législatif existant car il a une démarche incitative qui vise à encourager des pratiques vertueuses sur un marché et qu'il distingue des structures aux pratiques exemplaires.

Ecolabel

Un label est dit « ecolabel » lorsqu'il est en conformité avec l'ISO 14024. L'ADEME définit ainsi 4 conditions nécessaires pour utiliser ce terme :

- Disposer d'un référentiel accessible gratuitement sur les sites internet des ecolabels,
- Avoir une certification réalisée par une tierce partie indépendante,
- Avoir des critères environnementaux qui portent sur l'ensemble du cycle de vie du produit ou du service,
- Avoir des critères environnementaux qui portent sur les différents impacts environnementaux que peut générer le produit ou le service.

Affichage environnementale

L'affichage est une note calculée sur l'ensemble du cycle de vie d'un produit ou d'un service sur la base d'un référentiel qui permet une évaluation régulière dans l'optique d'une démarche de progrès sans validation de critères obligatoires.

Charte

La charte est un texte juridique ou une règle fondamentale censée s'appliquer à tous, ayant pour but de garantir des libertés, des droits ou des devoirs. Elle n'est pas vérifiée par un auditeur interne ou externe à la démarche et repose sur un principe d'engagement volontaire, généralement ratifié par une signature.

Marque

Une marque est un signe distinctif qui peut-être un mot, un nom, un slogan, un logo, un dessin ou la combinaison de plusieurs ou l'intégralité de ces éléments. Il en existe plusieurs types.

- **Marque individuelle** : « Au sens de la propriété industrielle, une marque [individuelle] est un signe permettant de distinguer précisément les produits et services d'une entreprise de ceux [de même nature] de ses concurrents. [...] En déposant sa marque à l'Institut national de la propriété industrielle (INPI), le propriétaire obtient un monopole d'exploitation sur le territoire français pour 10 ans, renouvelable indéfiniment. Il est ainsi le seul à pouvoir l'utiliser et peut se défendre en poursuivant en justice toute personne qui imiterait ou utiliserait aussi sa marque ».
- **Marque collective / partagée / de réseau** : Une marque collective distingue des produits ou services d'acteurs présentant des caractéristiques propres, sans validation de critères particuliers et sans processus d'évaluation indépendant. Elle permet de revendiquer une fierté d'appartenance (à un territoire, à un réseau d'acteurs...) et l'adhésion à des valeurs communes.
- **Marque de garantie** : Une marque de garantie est une distinction destinée à être utilisée par tous les producteurs et fournisseurs de produits ou services dont certaines caractéristiques ont objectivement été attestées par une démarche de labellisation et dont les spécificités sont donc uniformisées. La marque de garantie est déposée pour sa propriété intellectuelle par le propriétaire de la démarche et est accompagnée d'un droit d'usage.



Choisir un label général



Certification créée en 2015 en France (2006 aux US)

“ Accélérer le mouvement vers une économie plus inclusive, équitable et régénérative ”

A retrouver sur 

Cible

Tous types d'organisation - portée Internationale.

Démarche

Il permet aux entreprises d'attester de leurs engagements environnementaux, sociaux et sociétaux selon le Business Impact Assessment (BIA), un référentiel propre à l'ONG Internationale B Lab. Pour être labellisée, l'entreprise doit obtenir un score minimum de 80 points sur 200. L'évaluation est réalisée par un analyste de B Lab Europe, assurant une certaine indépendance.

Thématiques abordées

- **Gouvernance** : mission et accompagnement, éthique et transparence, gouvernance et finance
- **Collaborateurs** : rémunération, santé et bien-être, développement et formation, engagement et satisfaction
- **Collectivité** : diversité et inclusion, impact économique, engagement civique, politique fournisseurs.
- **Environnement** : gestion environnemental, air et climat, eau, terre et vie

Les entreprises ayant obtenu un score final de plus de 80 points peuvent demander à devenir “Entreprise B Certifiée”.

Niveau d'amélioration continue

- 1 seul niveau



Label créé en 2014 par AFNOR Certification

“Évalue la maturité des démarches RSE des organisations sur la base de l’ISO 26000”

A retrouver sur 

Cible

Tout type d’organisation - Portée Européenne.

Démarche

Le Label Engagé RSE est le label de référence aujourd’hui pour évaluer la maturité des démarches RSE des organisations sur la base de l’ISO 26000. Le label Engagé RSE s’adresse à tous les types d’organisations (entreprises, associations ou territoire) et quel que soit sa maturité en RSE, la taille de l’entité ou le secteur d’activité.

L’évaluation répond à une logique précise :

- Démontrer sa capacité à identifier ses propres enjeux de RSE en fonction de son contexte et des attentes de ses parties prenantes essentielles (collaborateurs, clients, fournisseurs, financeurs, collectivités locales, etc.)
- Déployer des pratiques managériales et opérationnelles pertinentes par rapport à ces enjeux
- Piloter les résultats associés afin d’améliorer sa performance globale

Thématiques abordées

- Stratégie / gouvernance
- Mise en œuvre des pratiques concrètes de RSE et le déploiement managérial (intégrant la communication)
- Prise en compte de la RSE au sein des pratiques RH et des conditions de travail
- Déploiement opérationnel de ces pratiques au sein de vos process de production
- Mise en œuvre de votre ancrage territorial

Niveaux d’amélioration continue

- Progression : de 301 à 500 points
- Confirmé : de 501 à 700 points
- Exemplaire : de 701 à 1 000 points



Norme créée en 1996 par l'Organisation Internationale de Normalisation (ISO)
 "Définit les critères d'un système de management environnemental"

A retrouver sur 

Cible

Tout type d'organisation - Portée Internationale.

Démarche

ISO 14001 définit les critères d'un système de management environnemental et se prête à la certification. Elle propose un cadre que les entreprises ou organisations peuvent appliquer pour mettre en place un système efficace de management environnemental.

Destinée à tout type d'organisation, quel que soit son secteur d'activité, cette norme peut donner à la direction d'une entreprise, à son personnel et aux parties prenantes extérieures l'assurance que l'impact environnemental fait l'objet de mesures et d'améliorations.

Thématiques abordées

- Définir le domaine d'application du système de management environnemental
- Définir les objectifs environnementaux et les actions pour les atteindre
- Définir les risques et les opportunités, notamment via une analyse environnementale
- Définir une politique environnementale
- Déployer les actions au sein de l'organisation et suivre leur mise en œuvre
- Faire les ajustements en cas de non-conformité sur les exigences de la norme
- Identifier les enjeux internes et externes et les parties intéressées et leurs attentes
- Mettre en œuvre une base documentaire
- Mettre en place une surveillance (indicateurs, audits...)
- Sensibiliser et former le personnel

Niveau d'amélioration continue

- 1 seul niveau



Label crée en 2007 par l'Agence LUCIE

“rendre ce monde plus juste et plus respectueux des hommes et du territoire”

Cible

Tout type d'organisation - Portée France.

A retrouver sur 

Démarche

Aligné à la norme ISO 26000, le label LUCIE demeure une référence incontournable pour les entreprises souhaitant certifier leur engagement dans une démarche RSE.

Thématiques abordées

- **Mettre en place une gouvernance responsable** : Intégrer la démarche RSO à la stratégie globale, garantir les conditions d'une gouvernance responsable, respecter l'individu, sa dignité et ses droits fondamentaux, prévenir toute forme de discrimination et promouvoir l'égalité des chances, protéger les données personnelles et/ou confidentielles des parties prenantes.
- **Développer des relations et conditions de travail responsables** : contribuer à la création d'emplois pérennes, favoriser la QVT, créer les conditions du dialogue social sous toutes ses formes, protéger la santé et la sécurité des collaborateurs, développer les compétences de tous les collaborateurs.
- **Préserver l'environnement** : éco-concevoir les produits, activités et services, piloter la démarche de réduction d'impacts environnementaux.
- **Développer l'éthique dans les relations d'affaires** : prévenir tout acte de corruption active ou passive, garantir les conditions d'une concurrence loyale, agir en faveur de la responsabilité sociétale avec les fournisseurs, créer des liens durables avec les fournisseurs.
- **Respecter les intérêts des consommateurs** : favoriser des pratiques responsables en matière de commercialisation, communiquer sur l'offre de formation ses délais d'accès et les résultats obtenus, offrir des formations respectant les engagements qualité et visant la satisfaction des clients, garantir de bonnes conditions d'accueil et de suivi pédagogique, garantir la sécurité des produits et services et protéger la santé des consommateurs, favoriser l'accès aux produits et services essentiels ou d'intérêt général
- **Viser le développement local et l'intérêt général** : contribuer au développement socio-économique des territoires d'implantation, participer à des initiatives d'intérêt général.

Niveaux d'amélioration continue

- LUCIE Progress : de 300 à 499 points
- LUCIE 26000 : de 500 à 1 000 point



Choisir un hébergement éco-responsable



Clef Verte

Label développé en France depuis 1998

“ Premier label de tourisme durable pour les hébergements touristiques et les restaurants en France “

Recommandation ADEME : 

A retrouver sur 

Cible

Hôtels et restaurants - Portée Internationale (Green Key)

Démarche

La Clef Verte est un label International ayant pour mission d'accompagner et de valoriser les établissements touristiques dans la réduction de l'impact de leur activité sur l'environnement. Les établissements s'engagent dans une démarche environnementale performante avec pour objectif d'évoluer en permanence vers les meilleures pratiques recommandées par l'ecolabel Clef Verte.

Thématiques abordées

- **Politique environnementale** : Gestion environnementale générale, formation des employés, responsabilité sociale
- **Sensibilisation à l'environnement** : Information aux hôtes, activités nature, affichage d'éco-gestes
- **Gestion de l'eau** : Gestion de la ressource et assainissement, capacités des robinetteries, arrosage
- **Gestion des déchets** : Tri des déchets, réduction des volumes
- **Gestion de l'énergie** : Gestion des ressources, chaleur et rafraichissement, équipement domestique, éclairage
- **Achats responsables** : Alimentaire, entretien, papeterie, mobilier, autres achats
- **Cadre de vie** : Environnement intérieur, environnement extérieur

Une soixantaine de Critères Impératifs constitue le socle de qualité du label, tandis que les Critères Conseillés (Essentiels ou Optionnels) facilitent l'engagement des établissements dans une démarche d'amélioration continue de leur gestion environnementale et sociale.

Niveau d'amélioration continue

- 1 seul niveau.



Label public créé en 1992 par la CE

“ Le seul label écologique officiel utilisable dans tous les pays membres de l’UE”

Recommandation ADEME : 

A retrouver sur 

Cibles

Hébergements touristiques - Portée Européenne.

Démarche

Il permet à une entreprise de se démarquer sur le marché, en affichant son engagement dans une démarche globale de management environnemental et d'économie circulaire.

Ce label vise à garantir une réduction des impacts tout au long du cycle de vie (réduction des impacts environnementaux des produits utilisés, utilisation et réduction des consommations d'eau et d'énergie, réduction de la production de déchets et amélioration de la gestion des déchets). Il se distingue d'un label classique, car il répond aux exigences de la norme ISO 14024 lui conférant l'appellation d'écolabel.

En France le Ministère de l'environnement a confié l'accompagnement de la politique française en matière de déploiement de l'Ecolabel Européen à l'ADEME et sa délivrance à AFNOR Certification.

Thématiques abordées

- Energie
- Eau
- Gestion générale
- Déchets et eaux usées
- Autres critères

Niveau d'amélioration continue

- 1 seul niveau



Association créée en 1979 par Éthic Étapes
 “Réseau d'hébergements touristiques de qualité pour les individuels et les groupes”

A retrouver sur 

Cible

Hébergements touristiques - Portée France

Démarche

Éthic Étapes propose des hébergements de qualité pour les individus et les groupes, dans un esprit solidaire et responsable, réunissant les 45 centres en France autour des principes d'action axés sur la rencontre et l'échange. Éthic Étapes représente l'union volontaire de centres internationaux de séjour.

En tant qu'association à but non lucratif, son objectif est d'offrir un accueil de qualité aux jeunes de toutes les nationalités. Le réseau s'engage activement à promouvoir un tourisme vert et éco-responsable. Les valeurs telles que la rencontre, le principe de non-lucrativité, le brassage et la mixité, ainsi que la citoyenneté, sont autant de principes que les centres s'engagent à mettre en pratique au quotidien. Cela se concrétise à travers un fonctionnement associatif, des espaces de rencontres et d'animation, une accessibilité tarifaire et physique des équipements, une gestion environnementale des bâtiments, et le recours à d'autres acteurs de l'économie sociale.

Thématiques abordées

- Respecter l'environnement : économiser l'eau, utiliser des produits d'entretien biologiques, limiter ses consommations énergétiques, trier les déchets et favoriser la biodiversité
- Favoriser la rencontre entre des hôtes venus du monde entier
- Favoriser les vacances pour tous par l'accueil de personnes en difficulté et de publics handicapés
- Faire vivre leur territoire en générant des emplois et en apportant des services aux populations locales
- Agir auprès de leurs fournisseurs en privilégiant les produits verts, écolabellisés ou issus du commerce équitable et en pratiquant l'éco communication (diminution des impressions, utilisation de papier recyclé ou labellisé PEFC ou FSC, impression avec des encres végétales, etc.)

Niveau d'amélioration continue

- 1 seul niveau



Label crée en 1999 par l'Association B Lab
"La certification du tourisme durable"

Recommandation ADEME :

TRÈS BON
choix

A retrouver sur



Cible

Structures touristiques - Portée Internationale.

Démarche

Green Globe est un label International de tourisme durable, spécifiquement conçu pour les professionnels du voyage et du tourisme. C'est une certification reconnue par l'Organisation Mondiale du Tourisme et le WTTC. Il a pour objectif d'accompagner et de récompenser les professionnels du tourisme qui adoptent une gestion environnementale et sociale de leurs activités. Globalement, la certification repose sur les normes et accords internationaux suivants :

- Les critères mondiaux du tourisme durable
- Le Partenariat mondial pour les critères du tourisme durable
- Les critères de base du Réseau de certification du tourisme durable des Amériques
- L'Agenda 21 et les principes de développement durable
- Les normes ISO 9001, 14001 et 19011

Thématiques abordées

- **Gestion durable** : système de gestion de la durabilité, conformité légale, formation des employés, satisfaction du client, exactitude du matériel promotionnel, zonage local, conception et construction, tourisme expérientiel ou interprétatif, stratégie de communication, santé et sécurité, gestion des catastrophes et intervention d'urgence
- **Social/Économique** : développement communautaire, emploi local, commerce équitable, soutenir les entrepreneurs locaux, respecter les communautés locales, exploitation, embauche équitable, protection des employés, accès aux services de base, moyens de subsistance locaux, pots-de-vin et corruption
- **Patrimoine culturel** : code de conduite, objets historiques, protection des sites, incorporation de la culture
- **Environnement** : conservation des ressources, réduire la pollution, conservation de la biodiversité des écosystèmes et des paysages

Niveaux d'amélioration continue

- Certifié
- Gold (5 ans de certification)
- Platinum (10 ans de certification)



Etiquette créée en 2017 par le MTECT via ADEME
“L’affichage environnemental dans les hôtels”

Cible

Hôtellerie - Portée France.

Démarche

L’initiative d’affichage environnemental, lancée le 6 janvier 2017, vise à guider les choix des consommateurs de plus en plus sensibles à l’environnement. Elle encourage également les fabricants à s’engager dans des efforts d’éco-conception en fournissant des informations quantifiées sur les principaux impacts environnementaux d’un produit ou d’un service, calculés sur l’ensemble de son cycle de vie.

Dans l’industrie de l’hôtellerie, plus de 150 établissements ont choisi volontairement de mesurer et de divulguer à leurs clients l’empreinte environnementale de leur séjour à l’hôtel.

Thématiques abordées

- L’impact sur le climat
- La consommation d’eau
- La consommation de ressources non renouvelables
- La part des produits bio ou écolabellisés dans les approvisionnements de l’hôtel

Niveaux d’amélioration continue

- Quatre indicateurs environnementaux qui sont pris en compte pour attribuer une note globale entre A et E (A étant la meilleure note).



Label créé en 2014 par AFNOR Certification
 “La certification du tourisme durable”

Recommandation ADEME : 

Cible

Hôtellerie - Portée France.

Démarche

Initiée par le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire, l’Affichage Environnemental constitue une démarche officielle visant à mesurer les impacts environnementaux d’un produit ou d’un service afin de témoigner de l’engagement envers les consommateurs.

Intégré au cœur de la loi Climat et Résilience, l’Affichage Environnemental concerne divers secteurs tels que l’hôtellerie, le textile, l’électroménager et l’alimentaire. Il offre ainsi la possibilité d’évaluer et de communiquer à la clientèle l’empreinte environnementale liée à son séjour à l’hôtel, calculée au moyen du logiciel développé par Butterfly Tourism, Winggy®.

Thématiques abordées

- **Gestion générale** : management environnemental, formation du personnel, information de la clientèle, entretien des appareils et des dispositifs de chauffage, suivi des consommations.
- **Réduction des consommations d’énergie** : approvisionnement en électricité renouvelable, chauffage, éclairage.
- **Réduction des consommations d’eau** : sanitaires, nettoyage du linge.
- **Réduction et tri des déchets et eaux usées**
- **Autres critères** : interdiction de fumer dans les espaces communs et chambres, promotion des transports écologiques.

Niveau d’amélioration continue

Note globale entre A et E (A étant la meilleure note).



Choisir un restaurant locavore



Label crée en 2014 par l'Association Bon pour le Climat
"Une alimentation bas carbone"

A retrouver sur 

Cible

Restaurants - Portée France

Démarche

Fondée en décembre 2014, l'association BON POUR LE CLIMAT propose des actions concrètes et positives pour changer nos pratiques alimentaires afin de préserver la planète et son climat.

Parce que l'alimentation représente un quart des gaz à effet de serre que nous émettons, l'action de BON POUR LE CLIMAT vise à réduire cet impact en favorisant une cuisine "responsable" qui privilégie le végétal avec des produits de saison d'origine locale et diminue la part animale dans l'assiette. Cette cuisine apporte trois bénéfices : avec son impact positif en faveur du climat, elle est aussi meilleure pour la santé et plus économique.

Thématiques abordées

- La saisonnalité
- Le local
- Le végétal
- Le bas carbone

Niveau d'amélioration continue

- 1 seul niveau



Label créé en 2019 par Écotope

“Transformer la restauration pour répondre à l'urgence écologique”

A retrouver sur



Cible

Restaurants - Portée France.

Démarche

Le label s'est fixé trois objectifs principaux :

- référencer les restaurants et les commerces de bouche écoresponsables
- fédérer une communauté de consommateurs, restaurateurs et prestataires engagés dans l'alimentation durable
- apporter aux restaurateurs un accompagnement sur-mesure

Pour obtenir le label, un restaurant doit au minimum respecter les six critères suivants :

- 15% des produits doivent être issus d'une agriculture bio et/ou locale
- le tri sélectif des déchets doit être systématique
- les œufs de poule élevés en cage doivent être bannis
- la carte doit changer en fonction des saisons
- le menu doit comporter au moins un plat végétarien
- le gaspillage doit être limité en proposant des doggy bags

Thématiques abordées

- Approvisionnement
- Carte du restaurant
- Santé
- Gestion des déchets
- Ressources
- Communication
- Éthique et social
- Non alimentaire

Niveau d'amélioration continue

- Note entre 1 et 3 (3 étant la meilleure)



Introduite en 2020 par le Guide MICHELIN
“Promeut les acteurs les plus engagés de la restauration”

A retrouver sur 

Cible

Restaurants - Portée France.

Démarche

L'Étoile Verte est née des observations de terrain des inspectrices et inspecteurs et a été imaginée par les équipes du Guide MICHELIN pour promouvoir les établissements qui se distinguent par leur approche très engagée de la gastronomie. Le recours aux produits locaux, le respect des saisons, l'équilibre et la composition des menus, les initiatives menées pour améliorer la gestion des déchets ou les efforts de sensibilisation auprès de la clientèle font partie des principaux critères de sélection. Véritable source d'inspiration et point de repère tant pour les consommateurs que pour les professionnels, la sélection Étoile Verte du Guide MICHELIN a également été lancée pour encourager un dialogue positif et dynamique au sein du secteur de la gastronomie, favoriser la prise de conscience autour des enjeux du développement durable et contribuer à une mobilisation croissante de tous les acteurs.

Pour décerner l'étoile verte, les inspectrices et inspecteurs Michelin recherchent des restaurateurs engagés dans une ou plusieurs des démarches ci-dessous. Il n'y a pas de convention spécifique, ce qui signifie que les initiatives peuvent prendre des formes très variées. Pour y prétendre, le restaurateur doit figurer dans le guide Michelin (ou être un restaurant gastronomique).

Thématiques abordées

- Éliminer au maximum le plastique et les matériaux non-recyclables de la chaîne d'approvisionnement
- Utiliser des ingrédients locaux et de saison
- Avoir une empreinte écologique faible
- Réduire et bien gérer ses déchets alimentaires
- Traiter et recycler les déchets généraux
- Se soucier du bien-être de ses employés (et lutter contre les discriminations)

Niveau d'amélioration continue

- 1 seul niveau



Label créé en 2019 par Association Food index for Good (FiG)
 “identifie et met en valeur les restaurants éco-responsables”

A retrouver sur 

Cible

Restaurants - Portée France.

Démarche

Food Index for Good (FiG) représente un outil pratique permettant d'évaluer la prise en compte, par les restaurateurs, de quatre piliers éco-responsables tout en mesurant leur empreinte environnementale.

Ce label met en valeur les restaurants qui mettent en avant, dans leur menu, des options végétales et de la viande produite de manière durable (la viande ayant une empreinte carbone élevée). Il distingue également les établissements proposant des produits de saison, bio et locaux, favorisant ainsi une utilisation économe de l'eau et de l'énergie tout en limitant la pollution des sols. Une attention particulière est accordée à la réduction des déchets, incluant l'utilisation limitée du plastique, le recyclage, le compostage, ainsi qu'à l'utilisation des énergies renouvelables.

Thématiques abordées

- Empreinte carbone viande et poisson
- Fruits et légumes de saison, locaux, ingrédients équitables ou bio
- Limiter le gaspillage
- Éviter le plastique
- Bannir l'eau en bouteilles
- Compostage
- Choisir une énergie verte

Niveau d'amélioration continue

- 1 seul niveau



Label créé en 2018 par Green Food
 “Le label des restaurants engagés”

A retrouver sur 

Cible

Restaurants - Portée France.

Démarche

Officialiser la démarche environnementale des acteurs de la restauration et permettre aux consommateurs d'identifier les restaurants et chefs réellement engagés dans le développement durable.

L'obtention du label est soumise au respect et à la vérification de la charte Green Food. Cette charte se compose de dix critères strictes, permettant d'avoir une vision claire et globale de ce que peut être l'empreinte environnementale d'un restaurant : du sourcing des produits à la gestion des déchets, en passant par les énergies utilisées. La charte se veut évolutive et s'adapte à la législation, à la société mais aussi aux différents enjeux environnementaux et sociaux.

Thématiques abordées

- Utilisation de produits locaux et/ou bio pour la conception des plats (critère obligatoire)
- Mise en place du tri sélectif
- Utilisation de produits d'entretien naturels et/ou écologiques pour le nettoyage
- Revalorisation d'invendus
- Revalorisation des déchets organiques
- Utilisation de produits frais par une gestion des stocks en flux tendus
- Réduction des dépenses d'eau et d'énergies
- Proposer un « doggy bag » pour le reste des repas (législatif donc obligatoire)
- Proposer au moins 1 menu végétarien
- S'approvisionner en énergie renouvelable

Niveaux d'amélioration continue

- Confirmé : + 30 % de produits locaux et/ou bio
- Ambassadeur : + 65 % de produits locaux et/ou bio



Choisir une destination durable



Label créé en 2021 par France Congrès Événements

“Pour accélérer sur les enjeux du tourisme durable et d’un événementiel écoresponsable”



7 destinations labélisées en France : Deauville, Rennes, La Baule, Bordeaux, Marseille, Nancy, Metz

Cible

Offices du tourisme - Portée France.

Démarche

Composé de 8 enjeux et 26 actions, ce nouveau référentiel s’adresse aux villes et métropoles qui, à l’échelle de leur territoire, veulent structurer leur action en faveur d’un tourisme durable, et amplifier les effets de leurs bonnes pratiques en associant, par voie de convention, les acteurs de la chaîne d’accueil et de service (lieux, événements, hôtels...).

Thématiques abordées

- Déployer une gouvernance ouverte et transparente
- Renforcer la mobilité durable pour s’inscrire dans la trajectoire neutralité carbone à 2050
- Favoriser la consommation responsable et lutter contre le gaspillage
- Faire du tourisme un moteur de l’inclusion
- Valoriser l’économie et protéger le patrimoine de la destination
- Mobiliser les ressources pour favoriser l’innovation durable dans le secteur touristique
- Impliquer les touristes, les professionnels et les organisateurs d’événements dans la dynamique durable
- Apporter une attention spécifique à la sécurité des publics

Niveau d’amélioration continue

- 1 seul niveau



Label créé en 2013 par le MEFSIN

“Créer des destinations d’excellence sur le plan du tourisme durable”



9 destinations : Amiens, Grand Dax Agglomération, Bordeaux, Mauguio-Carnon, Colombiers-Lespignan, Balaruc-les-Bains, Nîmes, Communauté Urbaine de Dunkerque, Toulouse

Cible

Communes - Portée France

Démarche

Distingue les territoires garantissant aux personnes en situation de handicaps auditif, mental, moteur et visuel, et au-delà toute situation de vie (familles, femmes enceintes, seniors, personnes en surcharge pondérale, touristes non francophones...) l’accessibilité de ses sites et activités touristiques, de ses services de vie quotidienne et de l’ensemble de sa chaîne de déplacement (voirie, transports...).

Thématiques abordées

- Accessibilité sur le territoire (500 points)
- Définition du territoire (250 points)
- Dynamique de la gouvernance (250 points)

Niveaux d’amélioration continue

- Bronze : de 501 à 700 points
- Argent : de 701 à 900 points
- Or : de 901 à 1 000 points



Crée en 2015 par Global Destination Sustainability Movement (GDSM)
 “Analyse des destinations en matière de durabilité”



6 villes en France : Bordeaux, Lyon, Paris, Nantes-Saint-Nazaire, Toulouse, Nice -
65 villes dans le monde

Cible

Communes - Portée Internationale

Démarche

Le Mouvement GDS unit et permet aux professionnels de la gestion de destinations de créer des lieux florissants et résilients à visiter, à rencontrer et à vivre. Sa mission est de co-crée des stratégies, des mentalités et des compétences durables et circulaires qui permettent aux destinations du futur de prospérer, et la société et la nature à se régénérer.

Thématiques abordées

- **Performance environnementale** : 17 questions - comprend la performance d'une ville en ce qui concerne ses politiques et son infrastructure, telles que l'engagement envers le changement climatique, les émissions de carbone, les énergies renouvelables, la gestion des ressources et de l'eau, les transports publics et les niveaux de pollution atmosphérique.
- **Performance en matière de progrès social** : 11 questions - indique la performance de la ville par rapport à des indicateurs tels que l'intégration des objectifs de développement durable (ODD), la corruption, la sécurité personnelle, l'accès à l'information et aux communications, la santé et le bien-être, et l'inclusivité, en utilisant des sources externes telles que l'indice de progrès social de Social Progress Imperative et l'indice de perceptions de la corruption.
- **Performance des fournisseurs** : 14 questions - aborde l'engagement et la performance en matière de durabilité de la chaîne d'approvisionnement de l'industrie locale des réunions, comprenant les aéroports, les agences événementielles, les hôtels, les lieux et les restaurants.
- **Performance de la gestion de destination** : 27 questions - indique l'engagement en matière de durabilité du Bureau des Congrès ou de l'Organisation de gestion de destination, comprenant des questions relatives à la maturité de la stratégie de durabilité et de régénération d'une destination, au leadership, à la communication des initiatives de durabilité (pour soutenir les planificateurs clients) et à la précision de leurs rapports sur les opérations de durabilité.

Niveau d'amélioration continue

- Note en pourcentage



Label crée en 2012 par Mountain Riders
 “Label des stations de montagne d'avenir”



22 destinations en France : Chamrousse, Châtel, Combloux, Cordon, Font-Romeu, Lans-en-Vercors, Le Grand Bornand, Les Angles, Les Arcs, Les Belleville, Les Contamines Montjoie, Les Rousses, Megève, Morzine-Avoriaz, Saint François Longchamp, Saint-Gervais, Tignes, Valberg, Vallée de Chamonix, Valloire, Val Cenis, Val d'Isère

Cible

Stations de montagne - Portée France.

Démarche

Le Flocon Vert, c'est une démarche de labélisation garantissant l'engagement durable des destinations touristiques de montagne. Cette démarche d'amélioration continue est développée par l'association Mountain Riders pour accompagner les territoires dans leur transition et donner aux amoureux de la montagne une vision claire des destinations engagées.

La labellisation n'est possible que si le territoire est en mesure de fournir une stratégie formalisée et un plan d'action concret sur 3 ans.

Thématiques abordées

- **Gouvernance et résilience de la destination** : stratégie de durabilité, participation, aménagement et ménagement, mobilités durables, résilience
- **Économie durable (viable, locale et équitable)** : diversification, suivi et stratégie économique, emploi, économie locale, achats responsables
- **Dynamiques sociale et culturelle** : vie locale, sensibilisation, tourisme accessible, familles, offres culturelles
- **Gestion des ressources** : sols, énergie, biodiversité, eau, déchets

Niveau d'amélioration continue

- 1 seul niveau



Certification créée en 2015 par Green Destinations
 “Soutient les destinations durables , leurs entreprises et leurs communautés”



1 destination en France : Bagnoles-de-l'Orne
 La certification est plus connue à l'Internationale.

Cible

Destinations touristiques - Portée Internationale.

Démarche

La norme Green Destinations est un outil permettant de mesurer, surveiller et améliorer le profil de durabilité des destinations et des régions. Les destinations du monde entier peuvent adapter leur système de gestion de la durabilité et leurs actions aux exigences de la norme Green Destinations et obtenir une reconnaissance de leurs efforts.

Elle valorise les destinations durables selon 2 programmes :

- **Green Destinations Awards**, reconnaît les progrès réalisés en matière de gestion des destinations durables et de leadership politique
- **Green Destinations Certified**, programme accrédité GSTC, pour les destinations qui visent à respecter pleinement les directives du programme Green Destinations Awards.

Thématiques abordées

- Management de la destination
- Environnement et climat
- Affaires et communications
- Bien-être social
- Culture et tradition
- Nature et paysage

Niveaux d'amélioration continue

- Bronze : à partir de 60%
- Argent : à partir de 70%
- Or : de à partir de 80%
- Platine : à partir de 90%
- Certified : 100%



Programme créé en 2012 par le PNUE
"Créer des destinations d'excellence sur le plan du tourisme durable"



7 destinations en France : Anjou, Aube, Corse, Martinique, Occitanie, Pays de la Loire, Perpignan Méditerranée

Cible

OT / CDT / CRT - Portée France.

Démarche

La démarche Passeport Vert est un dispositif International porté par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement dont l'objectif est de créer des destinations d'excellence sur le plan du tourisme durable.

Ce programme, aujourd'hui promu dans différents pays se positionne en programme International pour développer et valoriser les destinations de tourisme durable.

Thématiques abordées

Mise en place d'un plan d'actions personnalisé selon les destinations pour mieux s'adapter au territoire.

Niveau d'amélioration continue

- 1 seul niveau



Les normes et labels dédiés aux événements



Label crée en 2021 par Green Evénements
 “Le label des événements écoresponsables”

Cible

Tous types d'événements - portée Internationale.

Démarche

Créé avec SGS, leader mondial du testing, de l'inspection et de la certification, LEAD permet de qualifier un événement durable sur la base d'un référentiel d'excellence.

Thématiques abordées

- **Zéro déchet** : éco-concevoir son événement, transformer ses déchets en ressources, bannir les produits à usage unique, valoriser les surplus alimentaires.
- **Bas carbone** : mesurer l'empreinte de son événement, minimiser l'empreinte de son événement, contribuer à la résilience climatique à hauteur de ses émissions résiduelles, proposer une alimentation bas carbone.
- **Impact sociale positive** : participer à l'insertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi, adapter l'accès au lieu et au contenu pour les personnes en situation de handicap, promouvoir la parité professionnelle, promouvoir l'alimentation responsable de proximité.

Niveaux d'amélioration continue

- Bronze : de 8 à 9 critères
- Argent : de 10 à 12 critères
- Or : 13 critères



Norme créée en 2012 par l'Organisation Internationale de Normalisation (ISO)
 "L'événementiel pour un développement durable"

Cible

Acteurs qui contribuent à la conception et à la mise en œuvre d'événements - Portée Internationale

Démarche

La norme ISO 20121 vise à fournir des lignes directrices et les meilleures pratiques pour la gestion d'événements, permettant ainsi de maîtriser leur impact social, économique et environnemental. Son objectif est de sensibiliser à l'importance de chaque action, que ce soit la préférence pour l'eau du robinet plutôt que l'eau en bouteille en plastique ou la promotion des transports publics. Elle vise également à aider les entreprises à réduire les coûts inutiles.

Thématiques abordées

- Agir sur la motivation des collaborateurs
- Aller au-delà des dispositions réglementaires de plus en plus exigeantes
- Communiquer de manière transparente sur la démarche développement durable
- Gagner une plus grande crédibilité auprès des donneurs d'ordres
- Limiter l'impact environnemental, sociétal et économique de l'activité
- Réduire les coûts liés aux pollutions et dégradations des lieux
- Répondre aux exigences des clients, des institutionnels, et des participants aux événements
- Tisser des relations durables avec les parties prenantes et les partenaires locaux
- Valoriser les efforts

Niveau d'amélioration continue

- 1 seul niveau



Label créé en 2019 par le Réseau éco-événement (REEVE)
"Labelliser la démarche d'éco-responsabilité d'un événement"

Cible

Tous types d'événements - Portée France

Démarche

En 2019, le Réseau Éco-Événement (REEVE) a introduit le label "événement éco-engagé" dans le but d'assister tous les organisateurs d'événements dans la mise en place de démarches structurées et professionnelles en faveur de l'éco-responsabilité.

Thématiques abordées

- Compréhension du site
- Ressources et sobriété
- Vers le zéro déchet
- Manger mieux
- Publics et transition écologique
- Déplacements plus vertueux
- Organisation et amélioration continue
- Un événement pour tous

Niveaux d'amélioration continue

- Initial : de 30 à 54 engagements
- En transition : de 55 à 74 engagements
- Soutenable : de 75 à 100 engagements



Choisir une démarche spécifique

Elles se focalisent sur une thématique particulière (accessibilité, qualité de service) et, à ce titre, elles accordent peu d'attention aux enjeux environnementaux ou sont orientées sur une activité spécifique.



Label développé en France en 2020 par le SNECAC

“ Le label des acteurs engagés du divertissement “

A retrouver sur 

Cible

Sites de loisirs et culturels - Portée France

Démarche

Le label vise à initier une prise de conscience, dans le secteur des loisirs et de la culture, des problématiques environnementales et sociales et d'engager un mouvement des professionnels du divertissement pour répondre à ces enjeux.

Thématiques abordées

- Intégration d'une politique RSE
- Initiatives durables
- Gouvernance et éthique
- Accessibilité
- Conditions de travail et protection des employés
- Sensibilisation et formation du personnel
- Satisfaction visiteurs
- Ancrage local
- Politique d'achats respectueuse
- Plan de gestion des déchets
- Gestion de la consommation d'eau
- Gestion de la consommation d'énergie
- Eco-conception des projets et aménagement
- Préservation de l'environnement
- Prévention de la pollution
- Gestion des espaces verts
- Gestion de la restauration
- Gestion de la boutique

Niveaux d'amélioration continue

- Sensibilisé : à partir de 80 points
- Engagé : à partir de 143 points
- Expérimenté : à partir de 200 points



Marque créée en 2008 par le MEFSIN
 “Pour la qualité l'accueil et des prestations de l'hôtellerie”

A retrouver sur 

Cible

Hébergements touristiques, restaurants, structure de loisirs - Portée France

Démarche

La marque Qualité Tourisme™ est la seule marque d'État attribuée aux professionnels du tourisme pour la qualité de leur accueil et de leurs prestations.

Pour obtenir la marque, le prestataire doit suivre avec succès une démarche qualité conforme aux exigences essentielles à la satisfaction clients. Gage de confiance, les prestations sont régulièrement soumises à un contrôle inopiné et indépendant. Ce signe de reconnaissance permet donc de choisir en toute confiance des établissements touristiques qui offrent des prestations de qualité.

Thématiques abordées

- Un accueil chaleureux
- Un personnel attentif
- La maîtrise des langues étrangères
- Des prestations personnalisées
- Des informations claires et précises
- Une propreté et un confort assurés
- La découverte d'une destination
- La prise en compte de votre avis

Niveau d'amélioration continue

- 1 seul niveau



Association créée en 1989 par Réseau GESAT
 "Acteur de l'Économie Sociale et Solidaire"

A retrouver sur 

Cible

Traiteurs - Portée France

Démarche

Pionniers sur les enjeux d'inclusion et de qualité de vie au travail, mais aussi acteurs de l'économie locale et du "made in France", précurseurs en matière de circuits-courts, les ESAT et Entreprises Adaptées apportent une réponse globale à la stratégie RSE de leurs clients. Ils leur permettent d'engager des achats durables, favorisant l'insertion professionnelle des personnes handicapées, le développement des territoires et l'intégration des enjeux environnementaux.

A ce titre, pour 62% des entreprises & organisations publiques, les achats aux ESAT-EA ont pour objectif d'améliorer leur performance environnementale et sociétale, et pour 19%, l'objectif est de proposer une offre plus responsable et "made in France" à leurs clients. Au-delà de ces objectifs de responsabilité sociétale, les ESAT et Entreprises Adaptées sont synonymes de qualité, de proximité et d'adaptabilité. 97% de leurs clients se déclarent ainsi satisfaits ou très satisfaits de leurs services.

Niveau d'amélioration continue

- 1 seul niveau

Commentaire : En 2021, IME s'est engagé pour renforcer son offre de prestations responsables et établir des partenariats de qualité. Dans ce but, nous avons décidé de collaborer avec le réseau GESAT afin de répertorier des traiteurs proposant des produits et services de qualité, labellisés "made in France", et innovant dans le domaine de la qualité de vie au travail (QVT), des circuits-courts et du développement durable.



Marque créée en 2001 par le MEFSIN
"Le tourisme pour tous"

A retrouver sur 

Cible

Hébergements touristiques, restaurants, structures d'accueil - Portée France.

Démarche

La marque Tourisme & Handicap a défini des critères d'accessibilité et d'accueil pour garantir le tourisme à tous dans la plus grande autonomie possible. Elle prend en compte, notamment, l'accès facilité aux bâtiments et aux prestations de l'établissement. Elle est également attentive à l'accueil personnalisé réservé aux touristes en termes d'attention et de bienveillance.

La marque Tourisme & Handicap offre une triple garantie :

- Identifier rapidement les sites touristiques adaptés aux besoins grâce aux pictogrammes dédiés ;
- Un personnel sensibilisé et formé ;
- Des prestations respectant la réglementation sur l'accessibilité, contrôlées par des évaluateurs spécialisés.

Thématiques abordées

- Signalisation, cheminement et éclairage
- Accueil, services et information au public
- Sanitaires
- Prévention
- Cafétériat et self service
- Restauration

Niveau d'amélioration continue

- 1 seul niveau

Acronymes

ADEME : Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

AFNOR : Association Française de Normalisation

ATD : Acteurs du Tourisme Durable

BEGES : Bilan des Émissions de Gaz à Effet de Serre

CDT : Comité Départemental du Tourisme

CE : Commission Européenne

DD : Développement Durable

ESAT : Établissement et Service d'Aide par le Travail

ESS : Économie Sociale et Solidaire

GES : Gaz à Effet de Serre

INSEE : Institut National de la Statistique et des Études Économiques

ISO : International Organization for Standardization – Organisation Internationale de Normalisation

MASA : Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire

MEAE : Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères

MEFSIN : Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté Industrielle et Numérique

MICE : Meetings, Incentives, Conferencing & Exhibitions

MTE : Ministère de la Transition Énergétique

MTECT : Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires

ODD : Objectif de Développement Durable

OMT : Organisation Mondiale du Tourisme

ONG : Organisation Non Gouvernementale

ONU : Organisation des Nations Unies

OT : Office de Tourisme

PME : Petites et Moyennes Entreprises

PMR : Personne à Mobilité

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

PNUE : Programme des Nations Unies pour l'Environnement

QVT ; Qualité de Vie au Travail

RD : Recherche & Développement

RSE : Responsabilité Sociale/Sociétale des Entreprises

UE : Union Européenne

UNAT : Union Nationale des Associations de Tourisme

UNESCO : United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization

WTTC : World Travel & Tourism Council

WWF : World Wide Fund for Nature – Fonds Mondial pour la Nature

Pour en savoir plus sur nos services et organiser dès maintenant votre prochain événement responsable, contactez-nous !



S'ENGAGE A VOS COTÉS

53 rue Raspail - 92300 Levallois-Perret

ime-groupe.com

monprojet@ime-groupe.com

Retrouvez-nous sur nos réseaux sociaux

